



AVIS AUX PRODUCTEURS DE CEREALES BIO

Vers la constitution d'un groupement de producteurs de céréales bio !

La demande en céréales bio est grande et variée, tant pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale. Les quantités produites ne répondent pas encore suffisamment aux besoins des différents acteurs de la filière. **Pourtant, les producteurs peinent à valoriser correctement leurs productions !**

Vous produisez des céréales bio ? Vous souhaitez mieux valoriser vos céréales ? Alors rejoignez **le groupement de producteurs initié par la Fédération wallonne de l'Agriculture** dans le cadre de son projet de développement de la filière céréales bio de Wallonie financé par la Région wallonne !

Intérêts à faire partie d'un groupement de producteurs

Au regard des freins au développement de la filière céréales bio wallonne identifiés et des attentes que vous avez formulées, les intérêts d'un groupement de producteurs sont, notamment :

- Renforcer votre pouvoir de négociation auprès des opérateurs afin de vous garantir un prix juste et rémunérateur sur le long terme ;
- Développer de nouveaux débouchés via la commercialisation en groupe de plus gros volumes répondant aux exigences des transformateurs ;
- Adapter et organiser l'offre en céréales afin qu'elle réponde à la demande ;
- Mutualiser certains coûts, notamment de transport, de triage et de stockage ;
- Se rapprocher des consommateurs via la création d'une marque/d'un logo propre ;
- Bénéficier d'une aide au démarrage, avec un montant de base de 30.000€ et plafonnée à 100.000€ par an.

Intéressé de faire partie
du groupement de
producteurs de céréales
bio wallonnes ?

Contact :
laura.lahon@fwa.be
081/627.412

Venez à notre séance d'information :
RDV le 26 août 2019 à 19h30
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

